

Journée contre le bruit du 27 avril 2011

Une nouvelle génération de revêtements pour des routes plus silencieuses

"Ecoutez ! Route silencieuse": c'est le slogan choisi par les cantons romands pour leur campagne de sensibilisation lancée dans le cadre de la Journée internationale contre le bruit qui se tient ce 27 avril 2011. Les usagers de la route peuvent, dès aujourd'hui, découvrir des panneaux d'information, au bord des tronçons routiers équipés de revêtements peu bruyants (RPB). Cette nouvelle génération de revêtement, qui atténue les nuisances sonores jusqu'à six décibels, est testée en plusieurs endroits de Suisse et est prévue pour cette année dans le canton de Neuchâtel. Ces essais sont soutenus par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Le trafic routier est l'une des sources de bruit les plus importantes en Suisse. Longtemps sous-estimées, les conséquences du bruit sur la santé sont désormais reconnues: stress, fatigue chronique ou difficulté à se concentrer. Les cantons romands lancent ce jour une campagne commune dans le cadre de la Journée internationale contre le bruit. Chaque nouveau tronçon routier équipé de ces revêtements peu bruyant (RPB) sera signalé par des panneaux d'information destinés à sensibiliser les usagers de la route et le grand public à cette problématique.

Depuis 2008, pour les tronçons de routes nécessitant un assainissement du bruit routier au sens de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), une nouvelle génération de revêtements peu bruyants (RPB) est testée avec le soutien de l'OFEV. Ces revêtements permettent de lutter efficacement contre le bruit, tout en ayant un impact nul sur le paysage. Ils limitent le bruit routier non seulement à l'intérieur des habitations, mais aussi à l'extérieur, au bénéfice de ceux qui veulent profiter de terrasses, terrains de jeux et autres jardins sis à proximité d'une route.

Les RPB ne sont encore qu'en phase de tests, mais les premiers essais sont concluants, puisque ces nouvelles générations de revêtement réduisent les nuisances de trois à six décibels. Dans la mesure où les RPB ne sont testés que depuis deux ans, leur durabilité doit encore être analysée.

La pose de ce type de revêtement est prévue dès cette année dans le canton de Neuchâtel comme mesure d'assainissement du bruit pour certains tronçons spécifiques.

Pour de plus amples renseignements:

Adrien Pizzera, ingénieur cantonal adjoint et chef de l'Office des ressources générales au Service des ponts et chaussées, tél. 032 889 57 87.

Neuchâtel, le 27 avril 2011